



JUSTICE

## Le dénonciateur des crimes de Kadhafi a été arrêté à Tripoli

**Samir Shegwara, découvreur des archives de l'ancien maître espion libyen Abdallah Senoussi, a été incarcéré durant dix jours à Tripoli, pour détention illégale de documents classifiés. Son éditeur français, Robert Laffont, demande l'arrêt des poursuites contre lui.**

La rédaction de Mediapart - 3 avril 2025 à 12h18

C'est un témoin essentiel dans les enquêtes sur les crimes commis par l'État libyen sous Mouammar Kadhafi qui a été arrêté le 20 mars à Tripoli. Samir Shegwara, coauteur avec les journalistes Karl Laske (Mediapart) et Vincent Nouzille du livre paru en janvier *L'Assassin qu'il fallait sauver*, est sous le coup d'une procédure pour « possession présumée de documents de sécurité classifiés, sans justification légale », a annoncé, jeudi 3 avril, son éditeur Robert Laffont.

Sa remise en liberté provisoire a été autorisée pour la durée des fêtes de l'Aïd, qui s'achèvent vendredi.

« Ayant reçu le soutien du Conseil des sages de la municipalité du Grand Tripoli auquel il appartient, Samir Shegwara a été heureusement remis en liberté provisoire ce mardi 1<sup>er</sup> avril ; il reste toutefois sous la menace d'une réincarcération et d'un procès ces prochains jours », a indiqué l'éditeur, qui s'associe à ses deux coauteurs pour « demander aux autorités libyennes l'arrêt des poursuites à son encontre ».

### Des documents d'intérêt public

« Lesdits documents, issus des archives d'Abdallah Senoussi – ancien directeur du renseignement militaire libyen – et dont l'authenticité ne saurait être remise en cause, sont d'un intérêt public et historique majeur en Libye comme en France, en Écosse et aux États-Unis », soulignent les éditions Robert Laffont.

En juin 2018, Samir Shegwara, 59 ans, imprimeur de profession et maire de la commune tripolitaine de Hay Al-Andalus, avait dévoilé dans Mediapart une première série de

documents relatifs aux préparatifs techniques de l'attentat contre le DC-10 d'UTA, en 1989.

Acteur de l'insurrection de 2011, incarcéré durant quelques semaines par des forces kadhafistes, c'est en concertation avec le Military Council de Tripoli – l'embryon des nouvelles forces de sécurité – que Samir Shegwara est entré en possession de ces archives, qu'il a d'abord réunies dans deux ouvrages autoédités en 2018, avec l'assentiment, indiquait-il, des nouvelles autorités.

Cet ensemble de documents qui s'échelonnent de 1986 à 2007 démontre la planification par le service de renseignement extérieur libyen (l'Organisation de la sécurité extérieure, OSE), de l'attentat de Lockerbie, contre un Boeing de la Pan Am, le 21 décembre 1988, et de l'attentat contre un DC-10 de la compagnie UTA le 19 septembre 1989. Deux attentats qui ont fait 440 morts.

« Je suis prêt à tout raconter à un juge, a expliqué Samir Shegwara à Mediapart en 2018. *Les peuples français et libyens doivent connaître toute la vérité.* » De fait, le 11 octobre 2019, il s'est rendu à Paris, où il a été entendu à la demande du Parquet national antiterroriste (Pnat), dans le cadre d'une nouvelle enquête sur l'attentat du DC-10 – la première enquête du juge Bruguière a conduit à la condamnation par contumace de six agents libyens, dont Abdallah Senoussi, à Paris, en 1989.

Certains documents obtenus par Shegwara ont aussi été versés à la procédure des financements libyens, dont le procès s'achève à Paris.

Il s'agit en particulier des comptes rendus des rencontres secrètes de Thierry Herzog, l'avocat de Nicolas Sarkozy, avec l'équipe de défense d'Abdallah Senoussi à Tripoli, fin novembre 2005, afin d'obtenir une révision du procès de l'attentat du DC-10, et la mise hors de cause du commanditaire des attentats – un des sujets des pourparlers et du pacte de corruption présumé entre Mouammar Kadhafi et Nicolas Sarkozy.

Une nouvelle série de documents concernant l'attentat de Lockerbie, révélée en janvier dans le livre *L'Assassin qu'il fallait sauver*, a également suscité un vif intérêt des enquêteurs écossais, qui ont entendu l'un des auteurs, le journaliste Vincent Nouzille, à Édimbourg, le 5 février.

« Les éditions Robert Laffont déplorent les poursuites menées contre Samir Shegware ainsi que les pressions qui semblent s'exercer contre lui afin qu'il rétracte sa dénonciation des crimes commis par l'ancien régime de Mouammar Kadhafi », a

fait savoir l'éditeur.

**La rédaction de Mediapart**

---

Le journal MEDIAPART est édité par la Société Editrice de Mediapart - 127 avenue Ledru-Rollin, 75011 Paris.  
RCS Paris 500 631 932. Numéro de CPPAP : 1224Y90071 - Directeur de la publication : Carine Fouteau